

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Ceyreste - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2016/2018 - Tranche 2018.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Ceyreste pour la tranche 2018 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2018. Celui-ci fait apparaître des modifications qui conduisent à un rééquilibrage des affectations par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2017, qui sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat, conformément aux annexes 1 et 2 du rapport.

**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET RENOVATION DE DEUX ANCIENNES ECOLES ET
D'UN RESTAURANT SCOLAIRE**

La construction du groupe scolaire Jean d'Ormesson s'achève avec l'aménagement de la cuisine centrale et l'équipement en matériel numériques et mobilier des classes maternelles et élémentaires. Par ailleurs, compte tenu d'une dépense très inférieure au projet initial, la municipalité souhaite élargir ses rénovations aux anciennes écoles et restaurants scolaires.

Ainsi, pour l'école maternelle "La Muscatelle" et l'école élémentaire "Albert Blanc", sont prévus : la réfection de l'ensemble des façades, le nettoyage des toitures, la mise aux normes du système de chauffage, la mise en accessibilité des locaux et des travaux d'adduction d'eau potable.

Enfin, la transformation de la cantine attenante à l'école Albert Blanc en cuisine centrale est envisagée.

Le montant global de l'opération, prévue de 2016 à 2018 s'élève à 3 725 000 € HT, dont 1 515 000 € HT au titre de la tranche 2018. La commune bénéficie d'une aide financière de l'Etat à hauteur de 149 952 €. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 2 235 000 €, dont 909 000 € au titre de la tranche 2018.

ACQUISITION DE VEHICULES

Afin d'améliorer les conditions de travail de son personnel, la commune envisage l'achat de véhicules. Ainsi, les services administratifs et communication seront équipés d'un véhicule 5 places "type Peugeot 308", favorisant le co-voiturage lors des déplacements. Les services techniques disposeront d'un véhicule supplémentaire type "Caddy Van Business Line Plus" en remplacement

d'un véhicule diesel vieillissant. Il permettra également de mieux organiser les interventions à l'extérieur.

Le montant global de l'opération prévue de 2017 à 2018 s'élève à 100 000 €HT, dont 46 346 €HT au titre de la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 60 000 €, dont 27 808 € au titre de la tranche 2018.

ENGAZONNEMENT SYNTHETIQUE ET REAMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL

La commune dispose d'une zone d'activité sportive, à savoir des cours de tennis ainsi qu'un centre aéré. A proximité de cette zone, se situe un stade municipal devenu vétuste. Le projet consiste à transformer cet équipement en terrain de rugby multisports synthétique, permettant aux différents utilisateurs de bénéficier d'un complexe sportif adapté où les différentes réglementations de sécurité et d'accessibilité seront respectées. Des travaux dans le bâtiment existant seront également réalisés (rénovation des vestiaires et sanitaires).

Le montant global de l'opération, prévue de 2017 à 2018, s'élève à 860 000 € HT, dont 790 000 €HT au titre de la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 516 000 €, dont 474 000 € au titre de la tranche 2018.

CREATION DE CASES EN ELEVATION ET D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE MUNICIPAL

La commune de Ceyreste envisage de créer un columbarium et des cases en élévation au sein du cimetière municipal, situé chemin Sainte Catherine. Elles permettront de remplacer progressivement les concessions en pleine terre et offrir aux Ceyrestens la possibilité d'être inhumés à moindre frais. Dans le cadre de cet aménagement, la commune prévoit de rénover les façades vieillissantes du cimetière, ses clôtures et ses sanitaires existants.

Le montant global de l'opération, prévue en 2018, s'élève à 200 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 120 000 €

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2018 de ce contrat 2016/2018 s'élève à 2 551 346 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 1 530 808 € au titre la tranche 2018, selon le détail indiqué en annexe 1.

La dépense est déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental sur l'autorisation de programme 2016-10127V en application de la délibération n° 98 du 9 septembre 2016.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL